



Conseil de Ligue du 21 avril 2018 à 14 h. Tenu à l'Arténium. 63122 CEYRAT

présents

BAILLEUL Sandrine	Présidente D15	LE ROY Annie	Commission formation
CASTANO Jean	Trésorier LAURA TT	PERRIN Jacques	Président D42-43
CHANTEREAU Claude	Président LAURATT	PIERRE Yves	Vice-Président LAURA TT
COMYN Jean-Christophe	Secrétaire général LAURA TT + Président D73	PLANQUE Philippe	Président D63
COSTILHES Evelyne	Commission des arbitres	POULAT Jean-Michel	Président D38
FEYDEL Thomas	Président D03	ROUSSET Cédric	Vice-Président D69
HATCHADOURIAN Marc	Membre	SAUGUES Alain	Commission sportive
HENRI Christine	Commission arbitrage – formation	SAUVADET Jacques	Délégué CROS
LACROIX Jean	Commission des arbitres	SEGUIN Laurent	Commission des arbitres

Assistent :

BAZIN Benoît	Secrétaire D15	LOUVEL Laurent	Développement
CHANTEREAU Patricia	Directrice Technique Ligue	MOCCI Alain	D73
CHIORINO Laure	Secrétariat AURA	PERON Roger	Secrétariat AURA

Excusés :

FALZARANO Céline	PARSUS Guillaume
NAIL David	WEBER Jean-Paul

GARAYT Dominique

Absent : LEJAY Olivier Président D74

J.C. COMYN déclare la séance ouverte à 14 H. Il remercie toutes les personnes qui ont retenu leur samedi pour participer à cette réunion. Il informe le conseil des récentes élections concernant des membres de la LAURA TT : Thomas FEYDEL vient d'être élu à la présidence du comité de l'Allier de tennis de table, Jacques SAUVADET élu secrétaire général lors de la constitution du tout nouveau CROS Auvergne-Rhône-Alpes. Le conseil leur souhaite pleine réussite dans l'accomplissement de leur mandat.

1. Informations du président Claude CHANTEREAU

1.A. Conférence des présidents

Claude CHANTEREAU déplore l'absence de certains comités à la conférence des présidents du matin. Il remarque que la situation est bien ennuyeuse dans le comité de Haute-Savoie où le président ne répond à aucun courriel, ni à aucune sollicitation...

1.B. Infos de la FFTT :

La situation est particulièrement complexe suite aux événements survenus depuis quelques mois :

- Le vice-président chargé des finances a été suspendu de ses fonctions par le président, ce qui a déclenché la constitution de clans et une ambiance particulièrement malsaine.
- Cette ambiance a connu son paroxysme lors des championnats de France et a abouti à la décision des présidents de ligue de tenir une réunion entre eux pour intervenir dans le but d'assainir la situation.
- Cette réunion s'est tenue avant le dernier conseil fédéral et a abouti à la rédaction d'une note de recommandations, demandant que les problèmes soient réglés afin que les instances puissent se remettre au travail sereinement. Il a été expressément indiqué qu'à défaut, les présidents lanceraient une procédure de défiance.
- Après avoir entendu cette recommandation, le président a demandé un vote de confiance au conseil fédéral. Le résultat a été la confirmation de la confiance au président par 20 voix « pour » et 13 « contre ». Le président a alors demandé un vote d'exclusion de deux personnes du bureau exécutif. Ce vote a été validé sur le même score. Il a enfin demandé que deux nouvelles personnes intègrent le bureau exécutif en remplacement des deux exclus. Là encore le résultat du vote est le même. Claude CHANTEREAU pense que ces événements seront très probablement suivis de réclamations et procédures... A suivre.
- Alain DUBOIS, l'ex-président fédéral, exclus pour malversations, a été condamné à 4 500 euros d'amende et 5 mois de prison avec sursis.
- Résultats financiers de l'année 2017 : + 125 800 euros. Bien, mais la situation de trésorerie est très tendue. Les personnes de la société de commissariat aux comptes, KPMG, sont intervenues pour indiquer que le travail avec les nouveaux responsables financiers avait été très efficace en raison des compétences qu'ils manifestent. Bonne nouvelle.
- Budget 2019 (qui sera 19/20 pour nous). Augmentation du prix des licences identique à celle de 2018. Mais cette augmentation est fléchée : la mise en place de « SPID 2 ». Budget approuvé par 22 « pour » et 10 « contre ». La FFTT prépare la création d'un fond d'investissement réalisé par appel aux comités et ligues qui le souhaitent. Ce fond permettra de donner plus de souplesse au fonctionnement fédéral et éventuellement d'apporter une aide aux comités ou ligues qui rencontreraient des soucis financiers. Claude CHANTEREAU précise que les capitaux apportés dans ce fond ne produiront pas d'intérêts.

- Réforme des mutations 19/20 : les demandes pour les joueurs et joueuses numérotés seront traités en totalité par les services fédéraux (donc plus de ristourne aux Ligues et CDx) et les autres par les ligues et comités (si ces derniers ont l'autonomie correspondante). La FFTT prendra toutefois une part sur ces mutations, qui sera de 15 € quel qu'en soit le niveau. Claude CHANTEREAU précise qu'il a déjà lancé une demande auprès du secrétariat pour évaluer les tarifs à mettre en place à l'échéance.
- Un groupe de travail sur les réaffiliations a été créé. Il s'agit de prévoir un différentiel de coût en fonction de la taille des clubs.
- Le calendrier sportif 2018-2019 et les lieux des épreuves fédérales (1 par ligue) ont été validés.
- Coupe du monde 2018. A ce jour, 298 000 euros d'entrées payées à rapprocher du montant de 300 000 prévu au budget. C'est bien et, a priori, l'organisation devrait être équilibrée. Il y a également des tractations en cours avec un gros sponsor, mais cela reste très confidentiel.
- Le président de ligue PACA est aussi responsable IRD. Il a reçu deux menaces de mort et a déposé une main courante.
- La convention Emploi civique 2018 a été renouvelée par la FFTT avec le ministère. Les instances désireuses de profiter de cette opportunité doivent faire leur demande en septembre 2018 au plus tard.
- L'A.G. fédérale aura lieu le 19 mai. Mais elle risque fort d'être perturbée en raison de la grève SNCF prévue sur le week-end de Pentecôte. A noter que lors de cette AG, deux membres de la LAURA TT seront honorés d'une médaille de bronze : Jean CASTANO et Philippe PLANQUE. Toujours dans les récompenses, à noter la médaille d'or jeunesse et sports décernée à Gérard MASSET du club de l'AUVR Rillieux.

2. Informations ligue – projet ligue 2024 – état des licences

2.1. Projet ligue 2018-2024. Pièce jointe : document « powerpoint » de Y. PIERRE.

La réunion de Conseil de Ligue de janvier a posé les principes. Des réunions téléphoniques ont eu lieu avec les personnes intéressées. Yves PIERRE remercie tous les participants pour leurs apports.

Le but est bien d'avoir une ligne directrice et des outils pour mettre en œuvre les actions correspondantes.

Le principe est de mutualiser les actions avec les comités, ou entre les comités, sur les thèmes du développement, de l'emploi et de la formation.

5 groupes d'indicateurs sont définis (les grands axes de l'activité). A partir de ces indicateurs, on peut décliner les actions qui vont avec.

L'analyse de la structure des clubs montre qu'il y a 37 clubs moins de 10 et 55 ont entre 11 et 20, etc... On arrive à un nombre de 219 clubs en dessous de 50 licences (soit 70% des clubs AURA) et 37 avec plus de 100 licenciés. Au niveau fédéral, le nombre de clubs ayant moins de 50 licences représente 64% du total.

A partir de là, constitution de 5 groupes de clubs par taille avec une liste d'actions possibles pour chaque groupe en considérant que plus le club sera grand, plus il est censé avoir une structure organisée et peut s'approprier des actions complexes. Le discours de présentation aux clubs intéressés sera différent selon leur taille, leur structure.

Les actions sont présentées sous forme de fiches conseil, sur le modèle fédéral, fournissant les éléments à prévoir et la démarche à suivre pour réaliser au mieux une action.

Le principe est que ce dispositif soit présenté aux clubs lors des A.G. des comités.

Yves PIERRE précise que ce dispositif doit être « dans la main » des comités avec le support de la ligue. Il faut qu'il soit proposé aux clubs lors des A.G. des comités.

Cette présentation terminée, Yves PIERRE propose que le Conseil de Ligue s'exprime avant de passer au vote sur le lancement du projet à la rentrée 2018.

Question de Christine HENRI : comment les actions seront-elles proposées aux clubs ?

Réponse : lors des AG des comités, soit le comité est en mesure d'assurer la communication, soit un représentant de la ligue viendra assurer la présentation et les échanges avec les clubs.

Question de Jacques PERRIN : ce projet intègre-t-il la proposition d'aide à l'achat de matériel adressée aux clubs dans la dernière newsletter ?

Réponse : non, il s'agit d'autre chose. L'achat de matériel est lié à la demande de subvention d'équipement formulée auprès de la Région alors que le projet 2024 est une action autonome qui sera lancée de toute façon.

Question d'Annie LE ROY : quels sont les moyens humains prévus ?

Réponse : il n'y a pas pour l'heure de définition exacte de ces moyens. Selon les demandes et besoins, ce seront aussi bien des bénévoles que des salariés.

Questions de Cédric ROUSSET : le projet montre une stabilisation du nombre de clubs. Cela n'est-il pas un obstacle ? En effet, en zone rurale, il est souhaitable de chercher à augmenter le nombre de lieux de pratiques car les joueurs, surtout débutants, privilégieront la proximité. De plus, dans les définitions d'action, la relation avec les institutions n'apparaît que pour la catégorie club la plus haute, ne peut-ont pas aussi la proposer à tous les clubs quel que soit leur nombre de licenciés ?

Réponse : pour le nombre de clubs, il est important de se rappeler que celui-ci est en baisse depuis de nombreuses années aussi bien sur le territoire de l'AURA qu'au niveau national. Envisager de rester au même chiffre qu'actuellement revient à augmenter dans le contexte actuel...

Concernant l'action de communication et relation avec les institutions, il est clair qu'il n'y a pas d'exclusive : un club de 20 licenciés désireux de réaliser un site internet et de publier des informations auprès de sa mairie recevra tout notre soutien.

Question de Jacques SAUVADET : quel rapport entre ce projet et un PSTF ?

Réponse : le plan proposé est plus détaillé et s'intéresse à des aspects pratiques alors que le PSTF est un document de politique générale à destination des institutions. Mais il est évident que les deux sont liés en ce qu'ils s'intéressent au développement de l'activité et utilisent les mêmes thèmes et principes.

Aucune autre question n'étant posée, il est procédé au vote :

Le conseil de ligue approuve le projet présenté et son lancement en 18/19 à l'unanimité moins deux abstentions.

2.2. Etat des licences au 15/04.

Claude CHANTEREAU fait part de son inquiétude : la différence de licences traditionnelles par rapport à la fin de saison (-490) paraît irrattrapable et représente une perte financière de -14 000 euros sur le budget...

Par contre, pour ce qui est des licences promotionnelles, on devrait atteindre, voire dépasser le chiffre de l'an passé, mais cela représente beaucoup moins en termes de finances.

3. Formation – Annie LE ROY

Annie LE ROY indique que les formations suivent leur cours sans anicroches.

Elle déplore le faible nombre de demandes au niveau de la CREF AURA.

Elle a participé à une réunion fédérale d'animation sur les CREF d'où il est ressorti que c'est la formation de dirigeants qui pose problème pour toutes les CREF. Il est vrai que CDOS et CROS proposent nombre de formations aux dirigeants, mais il est bien difficile de savoir si des pongistes participent à ces formations qui sont bien souvent très généralistes...

La seule CREF qui fonctionne bien est celle de Nouvelle Aquitaine qui regroupe 23 membres et fonctionne sur un principe d'objectifs et de moyens. Claude CHANTEREAU encourage Annie LE ROY à prendre contact avec cette instance afin de voir s'il est possible de prendre exemple.

Des échanges qui suivent cette intervention, il apparaît que même au sein du Conseil de Ligue, l'activité de la Commission Régionale Emploi et Formation n'est pas perçue car chaque commission (technique et arbitrage notamment) fonctionne de façon autonome pour ses formations.

4. Féminines – Annie LE ROY (document powerpoint joint)

Annie LE ROY rend compte de l'excellente impression que lui a faite sa visite à la commission féminine du comité du Puy-de-Dôme. Elle a pu constater que le groupe féminin connaît une très bonne dynamique fondée sur l'animation de stages et compétitions où les joueuses se retrouvent avec plaisir.

5. Communication – Jean-Christophe COMYN

Jean-Christophe COMYN rappelle les 3 axes actuels de la communication de la ligue : interne par ZIMBRA, externe par le site et la newsletter.

Après un moment de flottement ZIMBRA a été remis à plat et fonctionne désormais de façon satisfaisante.

Le site a maintenant sa vitesse de croisière et répond aux attentes avec le souci, habituel, qu'il soit alimenté en informations afin d'être vivant et attirant.

La newsletter s'appuie sur le site et est envoyée chaque mois aux dirigeants et aux joueurs.

6. développement – Laurent LOUVEL (document powerpoint joint)

Laurent LOUVEL fait un état des lieux à quelques semaines de la fin de saison

- l'axe prioritaire de la saison était la mise en place de conventions de développement avec les clubs. L'objectif était de conclure 60 conventions et le résultat est de 34 seulement. Laurent LOUVEL note un intérêt très mitigé de la part des clubs, mais ceux qui se sont engagés le font de façon sérieuse avec des actions qui « marchent ».
- Cette "vieille" action reprend de la vigueur avec plusieurs nouvelles organisations d'échelons locaux sur des clubs issus de 4 Comités (contre un seul à la création de la Ligue AURA) et un projet en cours sur l'Ain. Cela représente 3 000 enfants qui viennent pratiquer dans ce cadre. Le souhait est d'augmenter encore ce nombre qui peut nous permettre de trouver de nouveaux jeunes joueurs et joueuses.
- La « semaine des 4-7ans » fédérale est prévue du 04 au 10 juin prochains. Merci aux comités de faire remonter à Laurent LOUVEL toutes les actions menées par les clubs sur ce thème.
- Le concours de licenciation traditionnelle de poussins-poussines est lancé. Les résultats seront publiés en fin de saison.
- Sport et prisons. Le CROS a lancé un appel à projet auquel 5 clubs ont répondu. Nous avons reçu ce jour 4 courriels du CROS rejetant les projets. Un seul a abouti (sur St Etienne). En tout état de cause, Claude CHANTEREAU demande à Jacques SAUVADET de questionner le CROS sur le fait que cet appel, qui entre dans le cadre des actions subventionnables par la Région, soit géré par le CROS ?
- 2 étapes « ping-tour » sont prévues : la première à Lyon le 07 juillet et la seconde le 10 septembre à Aubenas.
- 4 fiches pratiques de développement ont été adressées aux clubs dans la dernière newsletter.
- Pour lancer l'opération de communication « bien préparer sa rentrée », Laurent LOUVEL a effectué une demande d'affiches promotionnelles à la FFTT.

7. Point des commissions

7.1. Instance Régionale de Discipline - Christine HENRI

Christine HENRI précise qu'elle a repris la gestion de l'IRD suite au départ de Philippe LE HONSEC. Elle souhaite que tous les comités désignent un représentant, notamment les comités d'ex-Auvergne.

Elle rappelle que l'IRD a pour vocation de traiter de litiges et conflits d'ordre sportifs, mais que dans le cas de situations extrêmes, elle peut renvoyer vers les tribunaux civils.

Elle constate, d'après les retours qui lui sont faits des salles, que la violence va en augmentant.

Elle demande à ce que les présidents de clubs prennent leurs responsabilités ainsi que les éducateurs qui ont un fort impact en termes d'images auprès des jeunes, et rappellent aux joueurs le respect des règles et des sanctions.

Elle indique que pour toute demande de saisine de l'IRD, il est indispensable que les réclamations soient faites dans les règles si l'on veut qu'il y ait des sanctions valables. Par exemple, dans le cas d'une rencontre par équipes, tous les problèmes doivent figurer au dos de la feuille de rencontre. Un mail envoyé après la rencontre n'a que peu de valeur.

Claude CHANTEREAU rappelle qu'une disposition approuvée par notre Conseil permet à tout membre du Conseil de Ligue d'intervenir auprès du JA pour signaler un mauvais comportement.

Il est décidé de créer une rubrique « IRD » sur le site dans laquelle paraîtront les comptes rendus, en respectant l'obligation de ne pas indiquer les noms des personnes mises en cause.

La question est également posée de mettre en place un compteur d'indice d'incivilité mesurer l'évolution des cas par rapport au nombre de rencontres et parties qui se jouent.

Christine HENRI conclut en rappelant que si nous disposons d'arbitres et JA qui connaissent et appliquent les règles, alors, les soucis diminueront d'autant.

7.2. Commission Régionale d'Arbitrage – Laurent SEGUIN

7.2.1. Propositions sur les nominations

Suite à échanges avec la ligue Bourgogne-Franche-Comté, Laurent SEGUIN propose d'adopter un fonctionnement identique : chaque club en obligation de juge-arbitrage neutre reçoit en début de phase un programme de rencontres à juge-arbitrer. A charge pour le club de trouver les JA pour effectuer les prestations. Les JA ne sont pas forcément des JA du club concerné. Mais la recherche de JA est faite par les clubs et non pas par la CRA.

Jean LACROIX et Evelyne COSTILHES qui ont géré les désignations au cours de la saison 16/17 indiquent que ce fonctionnement ne leur paraît pas adapté à notre ligue. En effet, dans la ligue BO-FC, les équipes nationales et pré-nationales jouent le samedi après-midi et les autres le dimanche après-midi. A partir de là, il est relativement facile de trouver des personnes disponibles pour juge-arbitrer. La situation est très différente en AURA où toutes les équipes jouent le samedi après-midi.

Ils veulent rester sur le même fonctionnement qu'en 17/18 ET revenir à une demande de 7 prestations par équipes sur la saison pour les clubs évoluant en pré-nationale messieurs et dames.

Toutefois, le modèle proposé par Laurent SEGUIN sera étudié et pourra faire l'objet d'une discussion en CRA car une telle évolution nécessiterait d'impliquer beaucoup plus les clubs et les CDA.

7.2.2. Juge-arbitrage en championnat régional

La commission sportive qui s'est réunie le 14 mars dernier a fait des propositions pour l'organisation du juge-arbitrage la saison prochaine en championnat régional.

Ces propositions débouchent sur des échanges animées sur la nécessité d'obligation de JA.

A l'issue de la discussion, les décisions suivantes sont prises :

Nationale et pré-nationale : Juge-arbitrage neutre. Les clubs doivent fournir 1 JA qualifié valide par équipe pour 7 journées par saison.

Régionale 1 : JA du club officiant pour les rencontres à domicile. Il peut faire partie de l'équipe auquel cas il ne peut juge-arbitrer que la rencontre à laquelle il participe. Un JA non joueur peut juge-arbitrer deux rencontres simultanées dans la même salle. La qualification doit être valide pour la saison dans laquelle l'équipe évolue en R1. Une équipe montant de R2 ne pourra accéder si elle n'a pas de JA avec une qualification valide pour la saison en cours.

Régionale 2 et 3 : tout club évoluant dans ces divisions doit avoir autant de JA que d'équipes inscrites. Toutefois, ces JA ne sont pas tenus d'officier à domicile. En cas d'absence, c'est la règle fédérale qui s'applique : le JA le plus haut gradé dans la salle (et non joueur par ailleurs) ou, à défaut, le capitaine de l'équipe visiteuse.

Ces dispositions sont approuvées par 13 « pour », 2 « contre » et 3 abstentions.

7.2.3. Formation - recyclage

Concernant les sessions de remise à niveau en AR-JA1, Laurent SEGUIN annonce les actions suivantes :

- Organisation d'une journée de recyclage AR-JA1 organisée par la ligue le 23 juin à Bron.
 - Prévision d'une journée de l'arbitrage en septembre destinée à faire de l'information aux arbitres. Le matin sera consacré à du recyclage (tous niveaux) et l'après-midi à la fourniture d'infos et aux échanges sur les nouvelles règles, les questions et demandes.
 - Concernant la procédure de recyclage par internet telle que pratiquée par Eric FRITSCH, Laurent SEGUIN rappelle qu'elle n'est pas prévue par les textes fédéraux et ne peut donc être imposée. Elle peut être mise en œuvre de façon autonome par les comités. Les comités présents sont favorables à cette solution et désigneront au sein de leur comité un responsable pour cette nouvelle procédure. Une formation initiale sera mise en place en liaison avec Eric FRITSCH afin que les questionnaires et procédures soient en harmonie.
- Pour sa part, Laurent SEGUIN demande à ce qu'un distinguo soit fait pour ces recyclages
- Si la personne n'a plus de qualification depuis 1 ans ou plus, la remise à niveau devra se faire en présentielle,
 - Pour ceux en activité ou dont la qualification prend fin dans l'année, recyclage « électronique » possible.

7.3. Commission Jeunes et Technique – Patricia CHANTEREAU (document powerpoint joint)

7.3.1. Pôle

La saison prochaine le pôle espoir sera dématérialisé.

Ce sont les sections départementales qui proposeront des entraînements. 3 secteurs principaux seront soutenus par la ligue à Voiron, Lyon et Ceyrat. Les autres comités départementaux pourront bénéficier de conventions pour une action spécifique. Cela conduit à requalifier le contrat de Frédéric GUERIN en responsable régional du secteur performance jeune

7.3.2. Championnat de France des Régions

Les délégations sont constituées et le déplacement est prévu. La ligue doit également fournir 4 arbitres ce qui sera fait avec la présence de 3 candidats à l'arbitrage national plus un quatrième qui vient d'être trouvé, ce qui fait que la délégation est désormais en ordre de bataille.

Question de Jacques SAUVADET : il n'y a pas de délégué issu du Conseil de Ligue dans la délégation ?

Réponse : effectivement, lors de la constitution du groupe, ce point n'a pas été abordé et est resté « en suspens ».

Si une personne du Conseil souhaite assumer cette fonction, elle peut candidater immédiatement. Aucune candidature n'étant exprimée, la délégation reste en l'état, à charge la saison prochaine de bien prévoir de lancer un appel à candidature au sein du conseil pour la délégation 2019 au Championnat de France des Régions.

7.3.3. Mini-interligues

Moins de participants prévus en raison des modifications demandées par la DTN :

- Mixité des équipes dans la catégorie poussins, chez les poussins
- Introduction d'un double dans l'épreuve par équipes
- Moins d'importance à l'épreuve par équipes
- Déroulement de l'épreuve individuelle sur la formule « double KO ».

Ces contraintes amènent un « allègement » des délégations et également l'entrée dans l'équipe JA de Donatien DE HAUTECLOCQUE qui connaît le fonctionnement du dit tableau.

7.3.4. Formation Entraîneur Fédéral :

14 participants qui se présenteront à l'examen (plus un stagiaire de la saison passée qui n'avait pas pu présenter l'examen) qui se déroulera le 26/05 à St Quentin Fallavier.

Au vu du niveau, Laurent LOUVEL estime que tous ont des chances raisonnables de réussite.

7.3.5. ETR

Sur demande du Président la prochaine ETR sera organisée en juin à Ceyrat afin de faciliter la participation d'un représentant des comités 15-03-63.

7.3.6. Formations professionnelles

CQP = actuellement 3 candidats mais nous espérons arriver à 6/7

BP = le dossier d'inscription a été et doit encore être largement diffusé. Actuellement 5 inscrits dont 2 par « parcours sup ». Il faudrait avoir 8 candidats.

7.4. Handisport et sport adapté – Jean-Christophe COMYN

Jean-Christophe COMYN fait part des difficultés pour travailler avec les ligues concernées.

Il rappelle que plusieurs compétitions sont prévues sur le territoire AURA, notamment les Championnats de France de sport adapté à ANNECY du 22 au 24 juin. La ligue SA demande de l'aide pour trouver des arbitres. Une formation complémentaire est prévue les vendredi 15 ou samedi 16 juin pour les arbitres qui s'impliqueront dans l'épreuve.

Jean-Christophe demande aux comités de lui faire connaître les clubs ayant des sections handisport et sport adapté.

Il conclut en indiquant que le comité handisport du Puy-de-Dôme, dont le président est Yves PIERRE, a été honoré « meilleure initiative de l'année 2017 » pour la création du centre départemental multisports handisport à Pont-du-Château.

7.5. Commission Sportive Régionale – Alain SAUGUES

7.5.1. Epreuves à venir

Finales par classement à Ceyrat (63) les 12-13 mai. A priori tout est en route

Championnats AURA : 18-19 mai à Pierrelatte (26). Le délégué prévu est Jean-Paul WEBER. Comme il est en phase d'arrêter ses activités au comité, il faut lui demander de confirmer son implication sur l'épreuve.

Titres et barrages par équipes les 2-3 juin. Tous les titres se déroulent à Rhône-Garon (ex club Charly-Millery en banlieue sud-ouest de Lyon). Comme il est prévu que les récompenses soient remises le jour de l'épreuve, un appel à candidature pour assurer la délégation est lancé. Marco HATCHADOURIAN se propose. Il est accepté à l'unanimité.

Jean LACROIX demande qu'un état des récompenses soit établi pour passer commande auprès de notre partenaire.

7.5.2. Calendrier 18-19

Le calendrier établi par la commission sportive qui s'est réunie le 14 mars est proposé au conseil.

Une discussion a lieu sur le placement de la 3^{ème} journée de phase 1 qui a été décalée par rapport au championnat national, mais dont il apparaît que ce décalage risque d'apporter plus d'inconvénients que d'avantages.

Un vote est effectué pour ce point

Par 13 « pour », 3 « contre » et 2 abstentions, la journée 3 de phase 1 est placée sur la même date que celle de nationale le 27 octobre 2019 (au lieu du 03 novembre). A noter qu'un courriel a été adressé à la FFTT quant au calendrier de phase 1 qui est très resserré et ne laisse guère de place aux organisations départementales.

Il faut fixer la date des mini-interligues 2019. Après examen des possibilités, il ne reste que les 14-15-16 juin 19

Concernant les autres épreuves, Patricia CHANTEREAU valide la date proposée pour le top détection.

Alain SAUGUES précise que les championnats individuels vétérans ont été placés sur une seule journée le samedi car s'agissant de la première journée des vacances de février, on espère ainsi que les vacanciers pourront jouer le samedi pour ensuite aller à leur lieu de villégiature le soir même. La coupe nationale vétérans a été placée le lendemain afin que les plus motivés puissent réaliser un « week-end vétérans ».

L'AG de ligue est placée sur le 15 septembre 2018

Ce calendrier est proposé au vote du conseil.

Le calendrier 18/19 est validé à l'unanimité.

Patricia CHANTEREAU demande que soient publiés sur le site tous les calendriers d'activité : sportif, formations, actions diverses. Le secrétariat étudiera cette demande.

8. Finances – Jean CASTANO

Jean CASTANO indique que la situation de trésorerie est tout à fait normale : nous sommes dans la période où nous n'avons guère de rentrées alors que les dépenses sont au contraire importantes (stages, championnat de France des Régions, épreuves régionales...). Le tableau de suivi montre qu'à fin juin nous serons au même niveau que la saison passée.

8.1. Approbation des comptes et du budget

Notre calendrier politique prévoit une réunion du conseil le 16 juin 18 à St Etienne. Toutefois, cette date n'apparaît pas appropriée car nous ne pourrions pas approuver les comptes qui doivent être validés par le commissaire aux comptes mi-juillet. Si nous faisons notre réunion le matin de l'AG, le 15 septembre, il n'est pas possible d'envoyer aux clubs 15 jours avant l'AG des comptes qui n'auront pas été approuvés par le conseil...

A partir de là, Claude CHANTEREAU propose d'annuler la réunion du 16 juin, de faire approuver fin juillet par mail les comptes arrêtés au 30 juin et de finaliser la présentation en réunion de conseil le matin de l'AG.

A l'unanimité moins une abstention, le conseil de ligue approuve ces propositions.

8.2. Questions de finances

Question de Jacques SAUVADET : la Région ne verse-t-elle pas une aide pour le haut-niveau ?

Réponse : effectivement, suite au dossier de demande réalisé en début de saison, nous avons reçu il y a peu un avis d'attribution de 18 500 euros sur 3 ans. La destination n'est toutefois pas très claire car le premier courrier reçu mentionne le développement du haut-niveau alors que le second fait référence au pôle de Ceyrat. Mais Claude CHANTEREAU fera le nécessaire pour que cette somme soit bien utilisée.

Question de Jacques SAUVADET : Quel est le résultat financier du tour de N1 ?

Réponse : le résultat est de 3 917 euros de bénéfice.

9. Questions diverses

9.1. Tenues d'arbitres – Evelyne COSTILHES

Evelyne COSTILHES présente au conseil une veste fournie aux arbitres lors du tour de N1 handisport à Roanne.

Elle propose que cette tenue serve de référence pour doter nos juge-arbitres.

Le conseil accepte cette proposition sous réserve de l'établissement d'un devis et de la garantie de disponibilité de ces fournitures.

9.2. Achat de matériel informatique – Jean-Christophe COMYN

Jean-Christophe COMYN indique qu'une quinzaine de clubs ont fait part de leur intérêt pour cette opération à ce jour.

Séance levée à 17 H45.

Jean-Christophe COMYN
Secrétaire général

Claude CHANTEREAU
Président

CALENDRIER SPORTIF LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES TENNIS DE TABLE 2018-2019 – SEPTEMBRE 18 - 10 FEVRIER 19

dates	vac	Epreuves Nationales	Epreuves Régionales	Formations – réunions	Observations
24-26 août		Euro Mini Champ's			
sa 01 sept di 02 sept					
sa 08 sept. di 09 sept					
sa 15 sept. di 16 sept				A.G. Ligue	
sa 22 sept. di 23 sept					
sa 29sept. di 30 sept		J1 équipes nat. Phase 1	J1 équipes reg. Phase 1		
sa 06 oct di 07 oct		J2 équipes nat. Phase 1	J2 équipes reg. Phase 1		
sa 13 oct di 14 oct		T1 Critérium fédéral N1 à Béthunes			N2 à ?
		T1 Critérium fédéral N1 à Béthunes	T1 Critérium fédéral		N2 à ?
sa 20 oct di 21 oct		Coupe du monde mess. Paris Disneyland			Pas d'autorisation de Compets sur ces dates
sa 27 oct di 28 oct		J3 équipes nat. Phase 1	J3 équipes reg. Phase 1		
jeudi 01 nov					
sa 03 nov di 04 nov		Fédérations affinitaires Fédérations affinitaires			
sa 10 nov di 11 nov		J4 équipes nat. Phase 1	J4 équipes reg. Phase		
sa 17 nov di 18 nov					
sa 24 nov di 25 nov		J5 équipes nat. Phase 1	J5 équipes reg. Phase 1		
sa 01 déc di 02 déc		J6 équipes nat. Phase 1	J6 équipes reg. Phase 1		
sa 08 déc di 09 déc		T2 Critérium fédéral N1 à Antibes			N2 à ?
		T2 Critérium fédéral N1 à Antibes	T2 Critérium fédéral		N2 à ?
sa 15 déc di 16 déc		J7 équipes nat. Phase 1	J7 équipes reg. Phase 1		
sa 22 déc di 23 déc					
sa 29 déc di 30 déc			Sa 29 : réunion CSR Phase 2		
sa 05 janv di 06 janv					
sa 12 janv di 13 janv					
sa 19 janv di 20 janv		J1 équipes nat. Phase 2	J1 équipes reg. Phase 2		
sa 26 janv di 27 janv		T3 Critérium fédéral N1 à Mt de Marsan			N2 à ?
		T3 Critérium fédéral N1 à Mt de Marsan	T3 Critérium fédéral		N2 à ?
sa 02 févr. di 03 févr		J2 équipes nat. Phase 2	J2 équipes reg. Phase 2		
sa 09 févr. di 10 févr			TOP DETECTION		

Projet de CALENDRIER LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES TENNIS DE TABLE 2018-2019 – 15 FEVRIER 2019 à JUIN 2019

dates	vac	Epreuves Nationales	Epreuves Régionales	Formations – réunions	Observations
sa 16 févr.			Champ indiv Vétérans		
di 17 févr			Coupe Nationale Vétérans		
		19-21 févr : champ. Fr Rég chx 1			
sa 23 févr.		Fédérations affinitaires			
di 24 févr		Fédérations affinitaires			
		26-28 févr : champ. Fr Rég chx 2	Réunion CSR Calendrier ?		
sa 02 mars		Championnats de France			
di 03 mars		Seniors au Mans			
sa 09 mars		J3 équipes nat. Phase 2	J3 équipes reg. Phase 2		
di 10 mars					
sa 16 mars		T4 Critérium fédéral N1 à Vittel			N2 à ?
di 17 mars		T4 Critérium fédéral N1 à Vittel	T4 Critérium fédéral		N2 à ?
sa 23 mars		J4 équipes nat. Phase 2	J4 équipes reg. Phase 2		
di 24 mars					
sa 30 mars				Epreuves départ.	
di 31 mars				Epreuves départ.	
sa 06 avril		J5 équipes nat. Phase 2	J5 équipes reg. Phase 2		
di 07 avril					
sa 13 avril			Réunion CSR Calendrier ?		
di 14 avril					
sa 20 avril		du 20 au 22 avril à Ste Geneviève			
di 21 avril		Champ France Vétérans			
Lu 22 avr	Pâq	et champ France Jun-min à Mondeville			
sa 27 avril		J6 équipes nat. Phase 2	J6 équipes reg. Phase 2		
di 28 avril					
me 01 mai					
sa 04 mai		Champ Fr Corpos ds CD 35	finale par classt AURA		Si salle suffisamment grande
di 05 mai		Champ Fr Corpos ds CD 35	finale par classt AURA		Organisation le 05 mai
me 08 mai					
sa 11 mai		J7 équipes nat. Phase 2	J7 équipes reg. Phase		
di 12 mai					
sa 18 mai			Championnats AURA		Pas de tournois autorisés
di 19 mai			Championnats AURA		Sur ces dates
sa 25 mai		Titres par équipes à St Egrève (38)	Titres par équipes		
di 26 mai		Titres par équipes à St Egrève (38)	Titres par équipes		
Jeudi 30 mai	asc.	30/05-1/06 ou 31/05-2/06			
sa 01 juin		Champ France benj-cad à Toulon			
di 02 juin		01-02 juin : Coupe Nat Vét. à Mer			
sa 08 juin		Fédérations affinitaires			
di 09 juin		Fédérations affinitaires			
lu 10 juin	pent	Fédérations affinitaires			
sa 15 juin			Mini-interligues ?		
di 16 juin			Mini-interligues ?		
sa 22 juin		Finale par classements à Orvault			
di 23 juin		Finale par classements à Orvault			
sa 29 juin			Intercomités		
di 30 juin			Intercomités		

Réunions et obligations politiques

Bureau	Conseil de ligue – AG	Autres
	15 septembre A.G. Ligue AURA	

Formations

Formation Entraîneur Fédéral	Formation JA2	Formation JA3	Recyclage JA2-JA3	Autres formations

Saison 2018-2019 – calendrier sportif - Championnat par équipes.

PHASE 1	Journée 1	Journée 2	Journée 3	Journée 4	Journée 5	Journée 6	Journée 7	Titres – barr.
National	Sa 29 sept.	Sa 06 oct.	Sa 27 oct.	Sa 10 nov.	Sa 24 nov.	Sa 01 déc.	Sa 15 déc.	
Régional	Sa 29 sept.	Sa 06 oct.	Sa 27 oct.	Sa 10 nov.	Sa 24 nov.	Sa 01 déc.	Sa 15 déc.	
Brûlage	1	2	3	4	5	6	7	
Ordre des rencontres	1 reçoit 8	7 reçoit 1	1 reçoit 6	5 reçoit 1	1 reçoit 4	3 reçoit 1	1 reçoit 2	
	2 reçoit 7	6 reçoit 2	2 reçoit 5	4 reçoit 2	2 reçoit 3	2 reçoit 8	7 reçoit 3	
	3 reçoit 6	5 reçoit 3	3 reçoit 4	3 reçoit 8	7 reçoit 5	4 reçoit 7	6 reçoit 4	
	4 reçoit 5	8 reçoit 4	8 reçoit 7	6 reçoit 7	8 reçoit 6	5 reçoit 6	8 reçoit 5	

PHASE 2	Journée 1	Journée 2	Journée 3	Journée 4	Journée 5	Journée 6	Journée 7	Titres – barr.
National	Sa 19 janv.	Sa 02 févr.	Sa 09 mars	Sa 23 mars	Sa 06 avril	Sa 27 avril	Sa 11 mai	25-26 mai
Régional	Sa 19 janv.	Sa 02 févr.	Sa 09 mars	Sa 23 mars	Sa 06 avril	Sa 27 avril	Sa 11 mai	25-26 mai
Brûlage	13	14	15	16	17	18	19	20 et +
Ordre des rencontres	1 reçoit 8	7 reçoit 1	1 reçoit 6	5 reçoit 1	1 reçoit 4	3 reçoit 1	1 reçoit 2	
	2 reçoit 7	6 reçoit 2	2 reçoit 5	4 reçoit 2	2 reçoit 3	2 reçoit 8	7 reçoit 3	
	3 reçoit 6	5 reçoit 3	3 reçoit 4	3 reçoit 8	7 reçoit 5	4 reçoit 7	6 reçoit 4	
	4 reçoit 5	8 reçoit 4	8 reçoit 7	6 reçoit 7	8 reçoit 6	5 reçoit 6	8 reçoit 5	

Saison 2018-2019 – Critérium Fédéral – Championnats par catégories.

	Journée 1	Journée 2	Journée 3	Journée 4	Observ.	Champ France Indiv
N1 Mess et dames	13-14 oct. 18 à Béthune	08-09 déc. 18 à Antibes	26-27 janv. 19 à Mont de Marsan	16-17 mars 19 à Vittel		Sen : 1-3 mars 19 au Mans Min- jun : 20-22 avril 19 à Mondeville Benj-Cad : 30/5-2/06 (dates à préciser) à Toulon
N2.	13-14 oct. 18 à	08-09 déc. 18 à	26-27 janv. 19 à	16-17 mars 19 à		
Régional	14 oct. 18	09 déc. 18	27 janv. 19	17 mars 19		Championnats indiv AURA : 18-19 mai Poussins-minimes-juniors : samedi 18 mai Benjamins-cadets-seniors : dimanche 19 mai

Saison 2018-19 – Autres épreuves.

	Vétérans	Cpe nat vét	Corpos	Finales par classt	Top détection
National lieu	20-22 avril 19 à Ste Geneviève	01-02 juin 19 à Mer	04-05 mai 19 dans le CD 35	22-23 juin 19 à Orvault	
Régional lieu	Samedi 16 févr 19 à	Dimanche 17 févr 19 à	Pas prévus	04-05 mai 19 à	Dimanche 10 février à
Ain					
Allier					
Cantal					
Drôme-Ardèche					
Isère					
Loire-Hte Loire					
Puy-de-Dôme					
Rhône					
Savoie					
Hte Savoie					